

Bulletin Municipal

herri aldizkaria

Août 2021
2021 ko agorrila



Editorial Sar hitza

David Hugla
Maire de Lahonce
Lehuntzeko auzapez jauna
maire.lehuntze@orange.fr

Chères Lahonçaises, chers Lahonçais,

Malgré un contexte économique et sanitaire très incertain, la municipalité a fait le choix de persévérer dans sa politique volontariste, sans pour autant augmenter la fiscalité. Embellissement de la plaine Arbéou (atelier communal et accès nord du lac), étude centre bourg (sécurisation et harmonisation des usages), augmentation de 50% du budget « voiries », diagnostic hydrogéologique du cimetière, ... représentent quelques exemples des décisions et des nombreuses actions en cours de réalisation, en cohérence avec le programme électoral proposé début 2020.

En termes d'environnement et de développement durable, un Comité Consultatif Local a été créé et ses membres ont déjà évoqué plusieurs projets, qui prendront forme tout au long du mandat. De plus, le suivi du Plan Climat Air Energie Territorial, document cadre de la Communauté d'Agglomération pour lutter contre le changement climatique, a nécessité la nomination d'un élu référent sur chaque pôle territorial.

C'est Sandrine MINNE, notre 3ème adjointe, qui a été désignée pour représenter les 6 communes de Nive-Adour.

Une autre urgence doit également être abordée avec la plus grande détermination, celle du logement. La municipalité, en collaboration avec l'EPFL, a d'ores et déjà acquis un terrain (secteur Artech) sur les 3 qui ont été identifiés lors de la révision du PLU en février 2020. Cette maîtrise du foncier reste indispensable pour offrir à tous, notamment aux plus jeunes, le choix de vivre dans notre village.

Ces multiples chantiers ont été lancés par la municipalité, toujours dans le but d'améliorer la vie quotidienne des habitants et de prioriser le « bien vivre ensemble ». C'est avec cette ferme conviction que la majorité municipale continuera à œuvrer pour notre village.

Bon été à toutes et à tous.

Lehunztar maiteak,

Nahiz eta dudazko testuinguru ekonomikoa eta sanitarioa izan, Herriko etxeak bere politika boluntarioan jarraitzea hautatu du, fiskalitatea emendatu gabe.

Arbéou-ko aranaren edertzea (herriko ateleria eta aintziraren iparreko sarrera), herri barneko azterketa (erabiltzeen segurtatzea eta harmonizatzea), « bideak » buxeta %50ez emendatzea, hilerraren diagnostiko hidrogeologikoa, ... hauek dira gauzatzen ditugun erabakien eta ekintza askoren adibide batzu, 2020. urte hastapeneko hauteskundeetan proposatu genuen programarekin koherentzian.

Ingurumenaren eta garapen iraunkorraren aldetik, Tokiko Batzorde Aholkulariak eta delako batzordekideek hainbat proiektu aipatu dituzte, kargualdian zehar moldatuko ditugunak. Horretaz gain, klima aldaketaren kontra borrokatzeko, Euskal Elkargoaren dokumentu kuadroa den Klima Aire Energia Lurraldeko Planaren segitzeko, lurralde eremu bakoitzak erreferente bat hautatu du.

Gure 3. auzapezordea, Sandrine MINNE hautatua izan da Errobi-Aturiko 6 herrien ordezkatzeko.

Beste urgentzia bat finkoki tratatzekoa da ere, bizitegiarena. Herriko etxeak, Lurralde Erakunde Publikoarekin partaidetzan, 2020ko otsailko Tokiko Hirigintza Planaren berrikusketan identifikatu zituen 3 lur eremuetatik bat erosi du (Irigoineko aldean). Lur funtsaren menperatzea baitezpadakoa da, denei eta batez ere gazteei herrian bizitzeko aukera eskaini nahi badiegu.

Herriko kontseiluak xantier horiek guziak eramaten ditu, biztanleen eguneroko bizia hobetzeko eta « elkarrekin ontsa bizitzea » lehenesteko. Segurtamen finko hori berme, Herriko etxeko gehiengoak lanean jarraituko du gure herriaren onetan.

Uda on lehunztar guziei.

Sommaire / Aurkibidea

Chronique municipale et commissions	2 3 4 5
Aménagement des accès et des parkings de la plaine d'Arbéou	6 7
Associations	8 9 10 11
Informations diverses	11 12

AIRE DE JEUX



Comme indiqué dans notre document de campagne, nous avons annoncé l'implantation d'une aire de jeux à l'entrée du lotissement l'Orée du bois : mission accomplie !!

Cet endroit situé au sud du village concentre un nombre important de jeunes parents avec des enfants. De plus, l'aménagement des trottoirs lors de la réfection de la départementale 261 permet d'accéder facilement et d'une manière sécurisée à cet espace ludique que ce soit à pied, en vélo ou avec une poussette.

Cette aire de jeux se compose d'un petit train destiné aux plus petits, d'une balançoire, d'une pyramide en corde et d'une tyrolienne. Elle accueille les enfants de 2 à 14 ans.

Il est à noter que des dernières finitions sont en cours et des aménagements prévus d'ici peu : les abords de l'aire de jeux seront végétalisés, le triangle à l'angle de l'aire sera paré d'un bouclier de protection, des bancs seront prochainement installés pour le confort des familles à l'entrée de l'aire.

Cette réalisation d'un budget d'environ 60 000€ bénéficie d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) de 40 % du montant total.

L'inauguration a eu lieu mardi 13 juillet 2021 en présence de David Hugla, Maire de Lahonce, de conseillers municipaux, de représentants des sociétés SONESDI (fabricant français des jeux), ID VERDE (qui a réalisé les travaux de terrassement et le montage des jeux), l'entreprise lahonçaise Jérôme ROBERT qui a posé la clôture n'ayant pu se libérer. A cette occasion, un petit groupe d'enfants du centre de loisirs 3-10 ans avait fait le déplacement pour venir tester ces nouvelles structures et sont repartis ravis, bien décidés à renouveler cette opération en famille...





L'Équipe Municipale

HUGLA David : **Maire (membre de toutes les commissions)**

- | | | |
|----------------------|-----------------------|-------------------------|
| 2 PERE Martine | 8 GAMALEYA Florence | 14 BUCHMANN Sylvie |
| 3 HARGINDEGUY Jérôme | 9 DARRIGOL Jean-Marie | 15 DEMANGE Jean-Marie |
| 4 MINNE Sandrine | 10 VEZA Hélène | 16 SIEBERT Christiane |
| 5 MOCORREA Bruno | 11 DELMAS Bernard | 17 SAUSSE Jean-François |
| 6 ETCHEVERRY Jessica | 12 BALZER Stéphanie | 18 DOYHENARD Denise |
| 7 MERLIN Francis | 13 SEGUIN Jérémie | 19 TURCZIN Jean-Pierre |

COMMISSION FINANCES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le Conseil Municipal a voté, en date du 6 avril dernier, les comptes administratifs 2020 et les budgets primitifs 2021.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

L'exercice budgétaire 2020 a été réalisé avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
 - de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
 - de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, du Conseil Départemental, des autres Collectivités et des Etablissements Publics à Coopération Intercommunale (EPCI) chaque fois que possible.
- Selon l'INSEE, la population totale de la Commune de Lahonce s'élève à 2516 habitants.

1. Compte administratif 2020 du budget principal

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 911 594,95 €	1 911 594,95 €
Section d'investissement	1 902 101,02 €	1 902 101,02 €

2. Compte administratif 2020 du budget annexe des Accueils de Loisirs Sans Hébergement

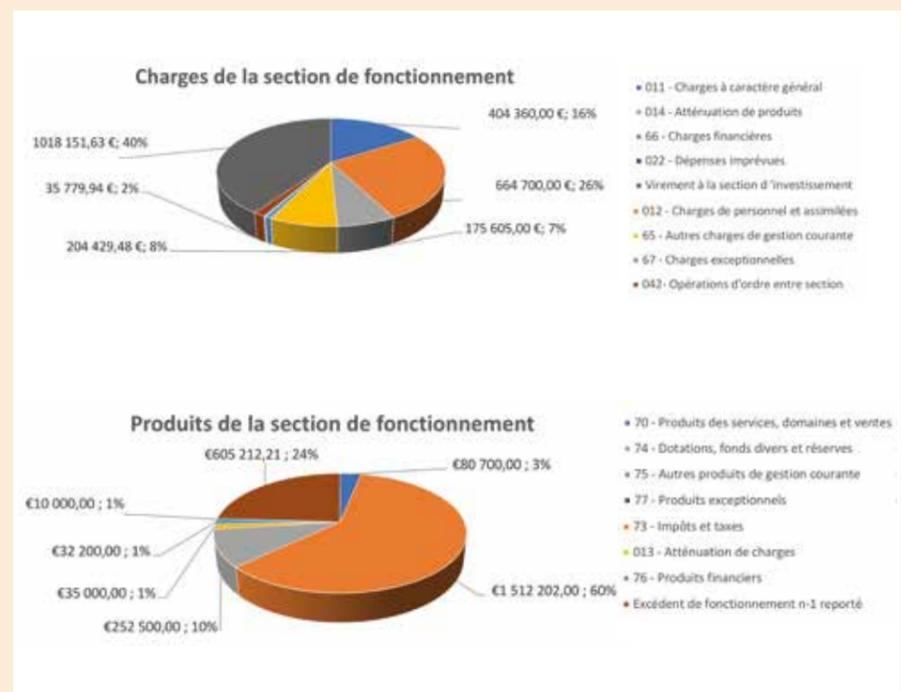
	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	226 532,68 €	226 532,68 €
Section d'investissement	18 004,53 €	18 004,53 €

3. Compte administratif 2020 du budget annexe des Commerces

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	43 746,45 €	43 746,45 €
Section d'investissement	38 011,83 €	38 011,83 €

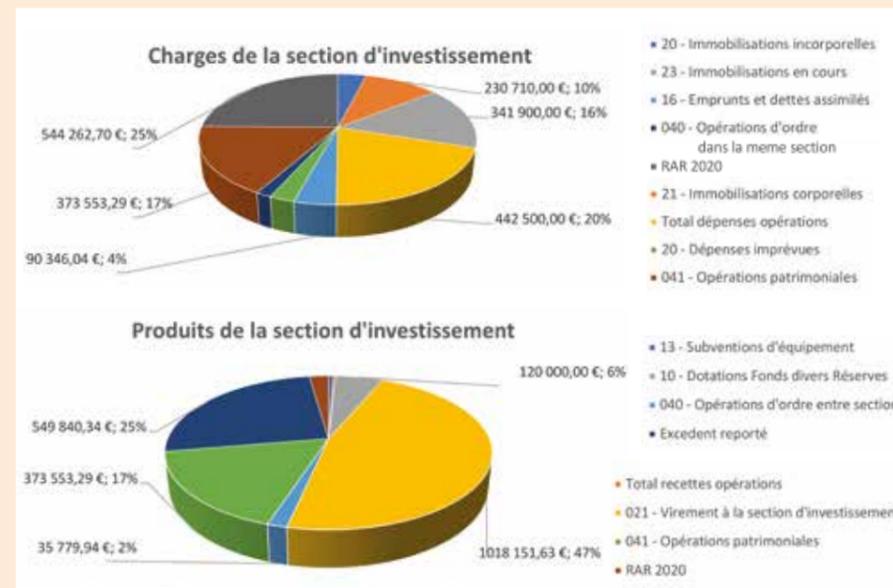
Présentation synthétique du budget primitif du budget principal de la commune 2021 - Section de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHARGES		PRODUITS	
011 - Charges à caractère général	404 360,00 €	70 - Produits des services, domaines et ventes	80 700,00 €
012 - Charges de personnel et assimilées	664 700,00 €	73 - Impôts et taxes	1 512 202,00 €
014 - Atténuation de produits	175 605,00 €	74 - Dotations, fonds divers et réserves	252 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	204 429,48 €	013 - Atténuation de charges	35 000,00 €
66 - Charges financières	20 883,16 €	75 - Autres produits de gestion courante	32 200,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €	76 - Produits financiers	45,00 €
022 - Dépenses imprévues	3 000,00 €	77 - Produits exceptionnels	10 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 473 927,64 €	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 922 647,00 €
042 - Opérations d'ordre en section	35 779,94 €	040 - Opérations d'ordre en section	
Virement à la section d'investissement	1 018 151,63 €	Excédent de fonctionnement n-1 reporté	605 212,21 €
TOTAL DES DEPENSES REALISEES	2 527 859,21 €	TOTAL DES RECETTES REALISEES	2 527 859,21 €



Présentation synthétique du budget primitif du budget principal de la commune 2021 Section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHARGES		PRODUITS	
20 - Immobilisations incorporelles	101 100,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	230 710,00 €		
23 - Immobilisations en cours	341 900,00 €	13 - Subventions d'équipement	12 000,00 €
Total dépenses opérations	442 500,00 €	Total recettes opérations	14 524,40 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	1 116 210,00 €	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	26 524,40 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	90 344,04 €	10 - Dotations Fonds divers Réserves	120 000,00 €
20 - Dépenses imprévues	48 974,57 €	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	120 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	139 320,61 €	TOTAL DES RECETTES REELLES	146 524,40 €
TOTAL DES RECETTES REELLES	1 255 530,61 €	021 - Virement à la section d'investissement	1 018 151,63 €
040 - Opérations d'ordre dans la même section	33 600,00 €	040 - Opérations d'ordre entre sections	35 779,94 €
041 - Opérations patrimoniales	373 553,29 €	041 - Opérations patrimoniales	373 553,29 €
TOTAL DES DEPENSES REALISEES	1 629 083,90 €	TOTAL DES RECETTES REALISEES	1 574 009,26 €
		Excédent reporté	549 840,34 €
RAR 2020	544 262,70 €	RAR 2020	49 497,00 €
TOTAL	2 173 346,60 €	TOTAL	2 173 346,60 €



Les principaux programmes d'investissement inscrits au budget primitif 2021 du budget principal de la commune

	BP 2021	RAR 2020	TOTAL
Electrification	387 500,00 €	277 244,29 €	664 744,29 €
Voiries	150 000,00 €	98 603,40 €	248 603,40 €
Ad'AP	8 100,00 €	17 330,00 €	25 430,00 €
Restauration Mobiliers inscrits abbaye	17 151,00 €	40 000,00 €	57 151,00 €
Abris bus	48 600,00 €	3 600,00 €	52 200,00 €
Aire de jeux	60 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €
Projet structurant Plaine Arbéou	160 000,00 €	14 940,00 €	174 940,00 €
Embellissement	15 000,00 €	3 482,18 €	18 482,18 €
Etude centre Bourg	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €
Equipement mobilier service administratif	28 000,00 €	0,00 €	28 000,00 €
Travaux nouveau cimetière	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €

Les trois phases d'enfouissement des réseaux électriques sont désormais achevées. Cette année est marquée par un nouveau projet d'investissement, l'aménagement des accès et parkings de la plaine Arbéou. La Commune a obtenu un fonds de concours de la Communauté d'Agglomération concernant le projet plaine Arbéou. La Commune continue à s'engager avec l'association Les Amis de l'Abbaye et le Conseil Paroissial dans la restauration du mobilier inscrit de l'Abbaye.

Le montant annuel alloué aux travaux de voirie passe de 100 000€ à 150 000€. Une aire de jeux au lotissement l'Orée du Bois a également été réalisée.

● COMMISSION FINANCES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (Suite)

Endettement de la commune

En 2021, le remboursement annuel de la dette globale est opéré comme suit :

	Capital	Intérêts	TOTAL	Capital restant dû
Remboursement de la dette bancaire	89 688.70 €	20 542.37 €	110 231.07 €	393 719.47 €
Remboursement de la dette SDEPA	3 313.03 €	1 259.58 €	4 572.61 €	25 346.46 €
TOTAL	93 001.73 €	21 801.95 €	114 803.68 €	419 065.93 €

La commune rembourse sur son budget 6 emprunts, l'un d'entre eux arrivera à échéance en 2022, deux autres en 2025 et les trois autres en 2027.

Refonte de la fiscalité locale

Le nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements est entré en vigueur le 1er janvier 2021. À compter de cette date, les communes et les EPCI à fiscalité propre ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Si environ 80 % des foyers fiscaux n'acquittent plus de taxe d'habitation sur leur résidence principale depuis 2020, les 20 % restants seront progressivement exonérés à compter de 2021 et jusqu'en 2023. Le produit de la taxe d'habitation acquitté par ces redevables en 2021 et en 2022 est perçu par l'État.

Chaque commune et chaque EPCI à fiscalité propre sera compensé à l'euro près de sa perte individuelle de taxe d'habitation sur les résidences principales.

Chaque commune bénéficie d'une compensation égale à la somme des éléments suivants :

- La multiplication entre les bases de taxe d'habitation sur les résidences principales déterminées au titre de 2020 sur le territoire de la commune et le taux communal de la taxe d'habitation appliqué en 2017 sur le territoire de la commune ;
- Les compensations d'exonération de taxe d'habitation versées en 2020 à la commune ;
- La moyenne des rôles supplémentaires de taxe d'habitation sur les résidences principales émis entre 2018 et 2020 au profit de la commune.

Cette compensation évoluera chaque année en fonction de la dynamique des bases de TFPB de chaque commune et du taux de TFPB qu'elles adopteront.

La taxe d'habitation sur les résidences principales perçue par une commune ne coïncide pas avec le montant de TFPB départementale précédemment perçue par le département sur son territoire. Par conséquent, le transfert de la TFPB des départements aux communes aurait, sans mécanisme de correction, créé une surcompensation ou une sous-compensation.

Le coefficient correcteur permet de faire la comparaison entre les ressources perçues avant et après la refonte de la fiscalité locale.

Niveau des taux d'imposition

En application de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

L'état fiscal 1259 pour 2021 pour la Commune de Lahonce présente les ressources à compenser et les ressources de compensation, les produits nets de la TFPB perçus en 2020 par la Commune et le Département sur la commune.

Pour la Commune de Lahonce, le coefficient correcteur est supérieur à 1, traduction d'une situation de sous-compensation.

Nature impôts	Taux 2021	Bases 2021 prévisionnelles	Produit 2021 attendu
Taxe foncière bâti	31.16 %	2 909 000 €	906 444.00€
Taxe foncière non bâti	55.99 %	35 700 €	19 988.00€
TOTAL			926 432.00€

Personnel

La commune compte 5 agents titulaires au sein du service administratif, dont 4 postes au sein du cadre d'emplois des adjoints administratifs (catégorie C) et un poste au sein du cadre d'emplois des attachés territoriaux (catégorie A).

La commune compte au sein des services techniques 5 agents titulaires dont 4 postes de catégorie C au sein du cadre d'emploi des adjoints techniques et un poste de catégorie C du cadre d'emploi des agents de maîtrise.

Au sein de l'école, la commune compte 3 agents titulaires de la filière sociale du cadre d'emploi des agents spécialisés des écoles maternelles (catégorie C) et 2 agents titulaires à temps non complet de la filière technique du cadre d'emploi des adjoints techniques.

Budget primitif 2021 du budget annexe des Accueils de Loisirs Sans Hébergement

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	296 932.00 €	296 932.00 €
Section d'investissement	25 184.23 €	25 184.23 €

Budget primitif 2021 du budget annexe des Commerces

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	52 540.07 €	52 540.07 €
Section d'Investissement	58 788.18 €	58 788.18 €

● COMMISSION URBANISME

Lancement de l'étude urbaine « centre bourg »

Depuis plusieurs années, l'aménagement du centre bourg, tant au niveau des équipements que des espaces publics, demeure une question récurrente pour ne pas dire structurelle.

Accompagné par le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement des Pyrénées Atlantiques (CAUE 64) pour établir un pré-diagnostic du centre bourg et définir les objectifs à atteindre, la commune va désormais lancer une étude urbaine et de programmation à l'automne 2021. L'objet de cette étude portera notamment sur des propositions d'amélioration du fonctionnement du bourg (sécurisation des déplacements et gestion des stationnements), d'embellissement des espaces publics et d'anticipation des besoins en renforcement des équipements communaux. Cette étude visera ainsi l'élaboration d'un « plan de références »,



outil de programmation des investissements publics à court, moyen et long terme, destiné à inscrire le bourg de la commune dans une vision à la fois prospective et opérationnelle.

Pour répondre au mieux aux attentes des habitants et étayer ces réflexions collectives, un atelier citoyen sous la forme d'un diagnostic en marchant sera organisé par les agents du CAUE. Limité à un groupe composé d'une vingtaine d'administrés pour des raisons logistiques, ce « diagnostic en marchant » se déroulera le samedi 11 septembre 2021 de 10h à 12h. Il aura notamment pour objectifs de recueillir le témoignage de lahonçaises et de lahonçais qui pratiquent le centre bourg et ainsi d'enrichir la phase de diagnostic. Les personnes désireuses de participer à cette démarche sont invitées à s'inscrire auprès du secrétariat de la Mairie à partir du lundi 16 août 2021.

L'engagement d'actions foncières publiques

Dans un contexte de forte pression immobilière, la maîtrise publique de fonciers structurants s'avère un levier fondamental pour mener notre politique d'aménagement du territoire et notamment générer une offre de logements accessibles. Dans le cadre du partenariat noué avec l'EPFL Pays Basque, deux acquisitions foncières ont été réalisées. La première concerne la maison dite « Oyhanto » et vise la réalisation d'un projet à court terme (études préalables en cours).

La deuxième porte quant à elle sur la constitution d'une réserve foncière sur le secteur dit « Artech ». Celle-ci s'inscrit dans une échelle d'intervention plus large avec l'ambition de mener à terme un projet d'aménagement d'ensemble d'initiative publique.

● COMMISSION ANIMATION - COMMUNICATION

Forum Octobre rose

A l'occasion d'Octobre rose, mois dédié à la prévention du cancer du sein, le Pole Prévention-Santé publique du Centre Hospitalier de la Côte Basque propose des actions de sensibilisation sur le territoire Navarre Côte basque.

Un forum sera organisé sur la commune de Lahonce (Salle Kiroldegi) le Samedi 30 octobre, de 10h à 17h.

Les participants pourront être informés et sensibilisés sur :

- le dépistage (autopalpation / mammographie)
- les facteurs de risques et les facteurs protecteurs de ce cancer
- les soins de supports (découverte/initiation)

Aux côtés des professionnels de santé, des partenaires locaux seront mobilisés : Ligue contre le cancer, CPAM, associations sportives...

Référente de l'action : Mme Karine SAUTIER – Animatrice de Santé publique – 05.59.44.39.87

Forum des associations

L'année 2020 fut une année très particulière puisque toutes les animations prévues ont été annulées pour cause de Covid.

Le 4 septembre 2021 aura lieu le forum des associations dans la grande salle KIROLDEGI de 9 heures à midi.

Les associations lahonçaises vous présenteront leurs activités sportives, culturelles, créatives. Vous pourrez venir rencontrer leurs membres et pourquoi pas vous inscrire pour l'année 2021-2022.



Centre Hospitalier de la Côte Basque

Octobre rose

Le dépistage du cancer du sein sauve des vies

PLUS D'INFOS :
WWW.CH-COTE-BASQUE.FR/OCTOBRE-ROSE



● COMMISSION TRAVAUX

Comme annoncé lors de notre dernier bulletin municipal, notre souhait de sécuriser les axes routiers du village prend forme. Il nous est impossible d'avancer sans le soutien des techniciens du Conseil Départemental. Il nous faut donc débiter nos travaux par un diagnostic précis des flux et des vitesses de circulation. Pour ce faire, depuis le 05 juillet, les services techniques du département ont installé 5 boucles de comptage (photos en annexe) sur les voiries départementales périphériques de notre village qui génèrent le plus de manquements au code de la route et qui mettent en danger au quotidien la population, des plus jeunes qui se rendent à l'école jusqu'aux plus anciens qui ne souhaitent pas intégrer les statistiques sur les accidents de la circulation.



De même, nous avons débuté un partenariat avec la CAPB pour évaluer l'état des conduites de pluvial au niveau du collecteur principal d'Oyhanto par le passage d'une caméra. Ce premier diagnostic nous permettra dans l'urgence de prendre des mesures correctives afin de protéger les biens et les personnes de ces moments difficiles que nous avons vécus à plusieurs reprises en 2020. De plus, un projet de schéma directeur pluriannuel est en cours de mise en place par les services de la CAPB, avec l'appui d'un cabinet d'études qui permettra un investissement sur le long terme. Ce projet de fond ne peut aboutir qu'avec un soutien technique spécialisé sur plusieurs années.

Ensuite, notre volonté de continuer nos efforts en matière de diminution des consommations d'énergie, notamment sur l'éclairage public, nous impose un effort de réactivité et de technicité sous l'aile du SDEPA. L'équipement en éclairage à LED sur deux lotissements, Orée du bois et Zazarta, a vu le jour (sans jeu de mot) en ce début d'année dans la continuité de la politique de l'équipe municipale précédente.

Pour ce qui concerne les dépenses de remise en état de la voirie, nous avons bien conscience de l'ampleur de la tâche, suite aux intempéries qui ont fortement dégradé les revêtements. L'état de notre voirie reste pour nous une préoccupation permanente, soyez en persuadés !

Les travaux de réfection rue de La Fontaine (22 000 €), le chemin Ibarbide (83 000 €), les chemins Irumberry et Etchoyan (23 500 €) ont été effectués dans le cadre de l'enveloppe globale de 150 000 €.



En parallèle, une remise en état des signalisations au sol a eu lieu mi-juillet. Des passages piétons ont été ajoutés sur les sites les plus sensibles. De plus, les signalisations autour des 3 passages à niveaux ont été réactualisées suivant les nouvelles réglementations. Ce bilan avait été mené par les services de la CAPB sur la mobilité et la SNCF toujours sous les conseils du département. Un suivi vous sera communiqué au fil de l'eau.

Cette action picturale (et non moins artistique) a donné des idées à nos services techniques qui se sont doté d'une nouvelle machine à peinture pour sols d'aires de sport ce qui a permis de reprendre toutes les lignes de Pasa du fronton municipal.

● COMMISSION ECOLE, JEUNESSE ET ACTION SOCIALE



● ECOLE : une rentrée à anticiper

Une année presque normale dans un contexte si singulier. Dire que nous nous habituons à cette situation serait excessif. Entre restrictions et gestes barrières, nous pouvons souligner que l'école de Lahonce n'a pas eu à subir de fermeture de classe. Une nouvelle fois, l'année scolaire se clôture sans fête de l'école. Celle-ci aurait été l'occasion de remercier non seulement l'ensemble du personnel qui travaille dans notre école mais aussi nos deux enseignants qui malheureusement quittent Lahonce. Tristesse et émotion pouvaient se lire dans le regard des enfants au moment de se dire au revoir, il en va de même pour les parents et l'équipe pédagogique. En seulement une année, maîtresse Charlotte et maître Guillaume auront marqué les esprits à travers leur professionnalisme, leur écoute et leur dynamisme. Au nom de toute la municipalité, nous leur souhaitons le meilleur pour la suite de leur carrière.

A peine en vacances qu'il convient de se projeter sur la rentrée de septembre. La sensible augmentation prévisionnelle des effectifs scolaires (169 enfants) entraîne la création d'un poste supplémentaire dans notre école offrant ainsi la possibilité d'alléger le nombre d'enfants par classe. Signe d'une belle vitalité pour notre village, notre école accueillera à la rentrée pas moins de 34 « petite section », de mémoire de lahonçais, un record !

Dans notre lettre du mois d'avril, nous vous présentions les objectifs du partenariat avec la commune d'Urcuit élaborés en étroite concertation avec l'inspection académique. La convention désormais validée est placée sous le signe de l'anticipation et la recherche de solutions mutualisées pour la gestion des effectifs scolaires. Ce partenariat sera actionné sur le plan opérationnel en fonction des besoins liés à l'atteinte des limites capacitaires de nos infrastructures respectives. Pour rappel, cette démarche s'articule autour de trois objectifs principaux : optimisation des ressources publiques, renforcement de la qualité d'accueil des enfants et maintien des conditions de travail des agents et enseignants.

En conclusion, ce bulletin nous donne l'occasion de remercier publiquement l'ensemble du personnel travaillant dans l'école, agents communaux et équipe enseignante. Merci pour leur sérieux et leur engagement. Merci aux parents d'avoir su respecter les mesures de sécurité et surtout bravo aux enfants pour qui ce n'était pas toujours facile de rester masqués.

Bel été à toutes et tous !

● ALSH : découvrir, s'amuser, profiter de l'été



Fin de l'école, début des vacances, lancement de la saison estivale de nos accueils de loisirs. L'enchaînement est connu, maîtrisé et anticipé. Après plusieurs heures de travail en amont pour construire la programmation de l'été et consolider la cohésion du groupe, l'équipe d'animation a démarré la saison tambour battant en accueillant plusieurs dizaines d'enfants et de jeunes. Notons qu'à l'instar de l'année 2020, l'application des mesures sanitaires a nécessité d'assurer des recrutements complémentaires d'animatrices et d'animateurs garantissant des capacités d'accueils en adéquation avec les besoins des familles.

Tout au long de l'été, les « 3-10 ans » iront à la découverte des îles du monde. A travers des activités manuelles, culturelles et artistiques, des enfants devront aider Jack à réparer son bateau et à trouver la carte au trésor pour partir à l'aventure pendant que d'autres seront guidés par les histoires d'Agriid. Les plus grands vogueront quant à eux à travers les océans à la rencontre de pirates et de vikings. En parallèle de ce fil rouge, un camp pour les « 6-8 ans » devait être organisé du 09 au 13 août du côté de la vallée d'Ossau à la découverte des paysages pyrénéens. Le faible nombre de participants a néanmoins contraint l'équipe d'encadrants à annuler ce camp. Les « 8-10 ans » se sont quant à eux rendus sur les terres du Puy du Fou du 19 au 23 juillet découvrir les spectacles vivants dans une ambiance médiévale. Les plus petits ne seront pas en reste et il leur sera proposé une initiation au camp avec une nuit en tente dans le village, pique-nique, veillée, nuit dans la tente, les petits aventuriers seront servis.

Les « 11-17 ans » seront quant à eux dans une dynamique de défi permanent à travers les épreuves de Koh-Lanta, à la fin il n'en restera qu'un (vainqueur) ! Ils découvriront les épreuves au fur et à mesure et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'endurance sera de rigueur. Et pour rester soudés dans l'épreuve, quoi de mieux qu'un nouveau voyage en quasi autonomie pour cultiver l'art de l'entraide dans les tâches quotidiennes : montage des tentes, confection des repas, courses et vaisselle... Sous l'impulsion du dernier séjour en Corse, les jeunes de la Junior Association ont porté le projet de renouveler un séjour en hébergement de plein air du côté de la Côte d'Azur où ils ont séjourné entre mer et montagne entre le 26 juillet et le 06 août. Un programme riche et varié confectionné par leurs soins, ils ont de l'énergie à revendre !

Et pour clôturer cette saison estivale 2021, l'équipe de l'ALSH espère vous donner rendez-vous le samedi 28 août pour célébrer ensemble la fête de l'été. Nous y sommes désormais habitués, l'organisation sera fonction de l'évolution du contexte sanitaire.



● ENVIRONNEMENT

Ouverture du chemin rural « Menta »

Développement de l'urbanisation, aménagement de voies de circulation structurantes, déprise agricole, nombre de chemins ruraux sont progressivement tombés dans l'oubli au fil du temps. Véritables témoins de l'histoire de nos villages, la lecture de cet héritage permet de redécouvrir les anciennes voies de circulation empruntées bien avant l'avènement de l'automobile et des déplacements motorisés. Rappelons-ici que selon l'article L 161-1 du code rural, les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage public, qui n'ont pas été classés comme voies communales.

Engagée dans un projet au long cours de développement des circulations piétonnes, la valorisation des chemins ruraux s'inscrit dans l'objectif global d'offrir aux habitants de Lahonce des cheminements doux à travers la commune en s'efforçant d'assurer des continuités entre les différents aménagements (chemins ruraux, sentiers de randonnée, trottoirs). L'actualité récente du confinement a d'ailleurs mis en évidence tout l'intérêt de pouvoir bénéficier de chemins pédestres ouverts permettant de parcourir le village en toute sécurité. En complément des voies de circulation, les chemins ruraux offrent notamment selon leur localisation, des itinéraires alternatifs de promenade favorisant les connexions entre les différents quartiers de la commune. Après un travail de référencement en s'appuyant principalement sur le cadastre napoléonien, les anciens



chemins ainsi que les sentiers aménagés ont été cartographiés dans l'objectif de dresser un état des lieux des possibilités de déplacement dans la commune. Cette démarche vise à déterminer la faisabilité de la valorisation voire de la réouverture d'itinéraires avec pour finalité la consolidation de parcours pédestres encourageant la découverte du village. Pour cette année 2021, le choix de la municipalité s'est porté sur le chemin rural reliant les actuels chemins carrossables Kurutz et Menta. Ce tronçon d'environ 250 mètres a été réouvert à la fin du mois de mai grâce à l'intervention de la MIFEN (Maison d'Initiation Faune et Espace Naturel). Deux journées de travail ont été nécessaires pour dégager l'intégralité du chemin et nettoyer le site qui, faut-il le souligner, a été souillé par le dépôt sauvage de déchets en tout genre. Ce chemin, dont l'utilisation semble s'être éteinte vers la fin des années 60, présente notamment l'intérêt d'offrir une nouvelle continuité piétonne en direction du centre bourg tant aux habitants du quartier qu'aux habitants désireux d'arpenter le village. Cette ouverture contribue par ailleurs à mettre en lumière un segment de l'ancien tracé qui permettait autrefois de relier le Nord et le Sud de la commune, à une époque où l'emprise de l'actuelle route départementale n'existait pas encore. Un petit morceau d'histoire...



SCULPTURES au Lac Arbeou

Artiste sculpteur originaire de Saint-Etienne et implanté à Cadillon (64), Grégory BycZyk articule son travail autour des problématiques liées à l'anthropocène. De l'extraction des ressources fossiles à l'artificialisation des sols, du déplacement forcé à la disparition de certaines espèces, il n'a cessé d'interroger nos modes de consommation et leurs conséquences. Dans une société qui délaisse le vivant, le reléguant au rang de simple ressource à exploiter, dans un contexte en constante mutation et aux impacts écologiques grandissants, ses créations colorées, résolument joyeuses, représentent des espèces fragilisées souvent invisibles ou oubliées. Disproportionnées et chatoyantes, ces représentations dénotent dans un environnement de plus en plus artificiel et aseptisé. Ces créations redeviennent alors des témoins de notre impact sur notre environnement et plus généralement sur le vivant.

Ainsi, c'est en se réappropriant les bouteilles de gaz usagées comme matière première pour ses créations, que G.BycZyk sublime ces vestiges chargés d'une forte empreinte industrielle, énergétique et de consommation, en leur (re)donnant vie.

Itinérance de deux sculptures dans différentes zones humides du Département

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) représentent aujourd'hui les habitats pour une multitude d'espèces animales et végétales endémiques. Aulnaie-frênaie, riveraine/ripisylve et cours d'eau sont autant de zones protégées permettant de préserver et valoriser notre patrimoine naturel local.

Ici, c'est par le biais de l'Agrion de Mercure, une petite libellule (bleu), et l'Azurée de la pulmonaire, un papillon qui a pour particularité d'interagir avec une plante et d'autres insectes que l'artiste a souhaité mettre en valeur les zones humides du Département.

Comme leurs congénères vivants, ces deux spécimens voyageront d'une zone humide à une autre. De Lahonce à Louvie-Juzon, en passant par Guiche, ces deux insectes voyageront pour nous rappeler leur existence et l'importance de protéger et préserver leurs habitats.

Elles seront présentes au lac Arbeou jusqu'à début septembre.



CAPB

Mobilités

Entre l'augmentation de la fréquence de la ligne 12, le « verdissement » du parc de bus, une réflexion ouverte sur un service fluvial ou le développement du transport à la demande, les projets du Syndicat des Mobilités ne manquent pas ! Il encourage déjà des modes de déplacement alternatifs en poursuivant ses efforts en matière de transports collectifs et en soutenant des initiatives en faveur du covoiturage et de la pratique du vélo.

Pour tout renseignement : Covoiturage : txiktak-kovoit.fr / Vélo : velo-paysbasque.fr. Enfin, le Syndicat des Mobilités accompagne toute initiative de Plan de Mobilité Entreprise.

BILAN MANDAT 2017 - 2020



SEMAINE DU CLIMAT 2021

Dates : du lundi 11 octobre au dimanche 17 octobre 2021

Lieu : Tout le territoire Pays Basque

En lien avec le lancement du Plan Climat Pays Basque aura lieu, du 11 au 17 octobre 2021, la Semaine du Climat au Pays Basque. Elle rassemblera des manifestations et animations organisées par tous types d'acteurs (associations, collectivités, entreprises, etc.) sur le territoire du Pays Basque, ayant pour sujets des thématiques en lien avec le Climat, et à destination de tous les publics (citoyens, institutionnels, acteurs économiques, associatifs, etc.). Nous vous communiquerons ultérieurement les dates des manifestations itinérantes sur le territoire Nive-Adour.

Constitution d'un Comité Consultatif Local Environnement.

C'était une promesse de l'équipe municipale : instaurer une commission extra-municipale pour proposer et suivre des actions de sensibilisation et de préservation de l'environnement. C'est chose faite ! Depuis fin juin, un comité consultatif local (CCL) est en place. Constitué après un appel à candidatures lancé en avril, ce comité est composé de 4 élus du conseil municipal, 15 citoyens de Lahonce, dont 3 jeunes, représentant les différents quartiers de Lahonce. Il est présidé par Martine Péré, adjointe en charge de l'environnement, et animé par Thierry Marneffe, habitant de Lahonce. Le CCL s'est déjà réuni à plusieurs reprises, et d'ores et déjà, les premiers thèmes ont été identifiés autour des questions de valorisation et de préservation de la biodiversité, de consommation d'énergie et de préservation du climat, de la production et de la gestion des déchets. Le CCL proposera au conseil municipal, dès le mois de septembre, un premier ensemble d'actions à engager. L'actualité (crise COVID 19, inondations en Allemagne et en Belgique, incendies en Australie et en Californie, chaleurs extrêmes au Canada ... et en France, ...) nous montre à quel point l'engagement de chacun sur la préservation de notre environnement est important pour notre santé, notre bien vivre ensemble. Merci à tous les membres du CCL pour leur contribution à l'élaboration de ce programme d'actions. N'hésitez pas à transmettre vos suggestions et propositions au CCL.

AMÉNAGEMENT DES AC DE LA PLAIN

FORAGE

Lors de ce projet, il nous a paru important de créer un forage de profondeur de pompage de 18 mètres. Ce forage permettra l'arrosage du terrain de foot lors de périodes de sécheresse, des massifs et jardinières, l'alimentation en eau pour les maraîchers et les jardins familiaux en respectant au mieux l'environnement. Le montant de ces travaux s'élève à 15 000€ TTC.

8

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES.

C'est une nouvelle génération de micro-stations, développée pour traiter les eaux usées domestiques dans un système fiable et compact. L'épuration s'effectue en trois étapes, dans une seule et unique cuve. Le traitement par support aéré mobile (lit fluidisé) utilisé dans la station est une évolution plus compacte du traitement biologique traditionnel, pour une épuration des eaux usées efficace et plus stable.

7



- 1 - Atelier municipal
- 2 - Voie de circulation et parking en enrobé
- 3 - Place de stationnement en alvéolaire enherbé
- 4 - Vélo route V81
- 5 - Espaces verts
- 6 - Merlon
- 7 - Station de traitement des eaux usées
- 8 - Forage
- 9 - Passage piétons sécurisé (ralentisseur) sur la liaison vestiaire-terrain de foot

Aménagement du parking autour de l'atelier municipal.

ACCÈS ET DES PARKINGS PLAINE ARBÉOU



La plaine de détente et loisirs autour du lac Arbéou devient depuis quelques années un lieu idéal de détente, de promenades faciles et accessibles en pleine nature dans un cadre préservé, remarquable, au plus près de villes en très fort développement et de l'agglomération.

La municipalité de Lahonce a œuvré depuis une dizaine d'années pour maintenir et préserver cet endroit à l'intérêt naturel et écologique incontestable pour tout le territoire Nive-Adour. Les Barthes de Lahonce représentent un véritable poumon vert dans la première ceinture de l'agglomération bayonnaise.

La préservation du site naturel est essentielle et il faut veiller aux orientations à donner eu égard aux nombreux projets privés reçus en mairie (aire de téléski nautique, réserve de pêche,...) et qui peuvent menacer le caractère environnemental du site.

La plaine Arbéou est entourée d'aménagements de loisirs tels que :

- le terrain de foot mis à disposition du Club de foot Ardanavy,
- les installations de l'association d'Agility (seule école d'éducation canine sur le territoire Nive-Adour),
- à noter aussi l'intérêt de la pratique autour de la pêche (carpe, black bass...) qui attire nombre d'amateurs de tous horizons,
- des rencontres inter-écoles de tout le territoire : cross scolaire.

Finalement, la municipalité a opté pour la préservation d'un endroit de détente et de promenade nature, loin de l'effervescence qu'aurait pu entraîner la transformation de l'endroit en zone d'activités de loisirs ciblés. Il faut également souligner que cet espace de loisirs au caractère très apaisant est aussi très apprécié des établissements et foyers thérapeutiques des communes alentours tel que foyer d'accueil PEP d'Urt, la MAS de Briscous, des écoles pour des initiations et découverte de la faune et à la flore, des activités sportives etc....

Un équipement Véloroute V81 (Bayonne-Perpignan) traversant la plaine et l'espace naturel des Barthes d'est en ouest et nécessitant un équipement d'accueil pour les vélocyclistes vient de voir le jour.

Cette traversée vélo de l'Espace Naturel Sensible représente un intérêt à la sensibilisation sur les milieux naturels.

Toutes ces activités ont une résonance et occasionnent une fréquentation bien au-delà de la population communale. Il y a une véritable urgence pour la commune d'organiser l'accueil autour de ces nouveaux publics en demande de lieu de détente et de découverte.

Dans ce projet, l'aspect environnemental de l'aménagement est étudié de manière à prendre en considération le caractère sensible de cette zone humide puisque les devis comprennent des revêtements alvéolés permettant l'infiltration des eaux au niveau des places de stationnement.

Notre projet est donc d'accueillir dans de meilleures conditions les personnes intéressées par les activités proposées au niveau des 2 accès existants et fréquentés à ce jour. Il s'agit de :

- l'accès principal du Club de foot et de l'atelier technique le long de la voie ferrée
- l'accès par la départementale 261 le long de l'Adour à l'endroit du croisement du chemin Zazarta.



Réfection de la chaussée et réaménagement des places de parking côté Zazarta.

PLAN DE FINANCEMENT



Le plan de financement pour l'aménagement des accès et parkings de la plaine Arbéou se présente comme suit :

MONTANT SUBVENTIONNABLE DU PROJET	MONTANT HT EN €
Montant de subvention CAPB sollicité	53 351.83€
Part du porteur de projet (autofinancement)	142 560.57€
TOTAL	195 912.40€

Dans le cadre de notre projet, les solutions de parkings perméables sont éligibles aux aides financières de l'Agence de l'Eau. Aussi nous avons sollicité une aide auprès de cet organisme qui, nous l'espérons répondra favorablement à notre demande.

CHOIX DE L'ENTREPRISE



Après une procédure de marché public, 5 sociétés ont répondu .

La commune, aidée du maître d'œuvre a retenu la société EIFFAGE Sud Ouest pour la réalisation des travaux qui débiteront courant septembre pour une durée de 10 à 12 semaines.

Cette société a été choisie pour des raisons budgétaires bien entendu, mais aussi et surtout pour des critères environnementaux, largement mis en valeur dans la consultation par rapport aux autres candidats (recyclage des gravats et des déchets inertes évacués sur une plateforme de revalorisation, réutilisation des gravats, utilisation de pneus verts et rechapés pour les engins de chantier, flotte de véhicules électriques...).



LES AMIS DE L'ABBAYE DE LAHONCE

Après une période réglementée, la visibilité retrouvée en matière d'organisation d'événements, d'animations et de réunions nous remettent à la tâche pour leur organisation en cette année 2021, année jubilaire pour les Prémontrés . 900 ans... en 1121 Norbert de Xanten créait l'Ordre des Norbertins plus couramment appelé, les chanoines de Prémontré. Cet Ordre fut installé à Lahonce en 1164 et il y bâtit l'Abbaye qui domine notre Commune et d'où il va marquer de son empreinte le Labourd . Pour fêter ce Jubilé, en liaison avec la Municipalité et la Paroisse Nive Adour nous ponctuerons les prochains mois de différents événements .

Une Exposition sur l'Ordre de Prémontré



En partenariat avec la Communauté de l'Ordre et le CERP (Centre d'Études et Recherches Prémontrés) une exposition sera inaugurée dans les prochaines semaines. Elle relate l'Histoire de l'Ordre de 1121 à nos jours où il est présent sur tous les continents .

Une riche Histoire et une actualité commencées il y a 900 ans dans une forêt perdue de l'Aisne au lieu-dit Prémontré. Cent ans plus tard ce sont des centaines de maisons dans toute l'Europe et jusqu'en Terre Sainte. On a du mal à s'imaginer aujourd'hui la ferveur des gens du Moyen Age , les milliers de frères et de sœurs qui ont habité les Monastères et les centaines de donateurs qui ont permis aux religieux de vivre .

Dans nos terres leur rôle a été majeur dans l'organisation du territoire et le développement de l'économie , mais aussi dans la christianisation du Labourd en langue basque . De Lahonce leur influence s'est diffusée jusqu'aux portes de Pampelune et sur une partie de Guipuzcoa et l'Abbatiale reste l'église originelle du Nive Adour

Conférences et Journées du Patrimoine

Deux conférences sont en cours de préparation autour de l'architecture romane et plus particulièrement de son Art ainsi que sur les Abbayes Prémontrées de la circonscription de Gascogne avec plus particulièrement l'Abbaye d'Arthous .

Les « Journées du Patrimoine » (17/19 Septembre) mettront en valeur l'abbatiale et sont ouvertes aux associations lahonçaises qui souhaitent se produire sur le thème de ces Journées : « Patrimoine pour tous » : ensemble faisons vivre le patrimoine en mettant en avant la dynamique collective de l'événement .(pour y participer se signaler à la Mairie : associations et environnement)

Restauration « des mobiliers » et diffusion sur ETB :

Le 6 juillet dernier, la chapelle de l'Abbaye a accroché à nouveau le tableau de Juan Correa restauré. Cette œuvre du XVII^e siècle, représentant saint Michel, est représentative de cette peinture baroque d'inspiration hispanique . Son auteur, peintre mexicain fils d'un « mulâtre » et d'une « morena », a fait fi de sa couleur et de ses origines pour devenir un artiste reconnu qui s'est exprimé au travers de thèmes religieux.

Associations

Avec la finalisation, il y a quelques semaines, de la restauration de l'autel de Souhy dit autel de la Vierge ce tableau rend homogène la nef de la chapelle . Aujourd'hui cet ensemble complété des premières restaurations (enfeu et St.Norbert, Christ en croix, tabernacle, Vierge en Majesté...) nous permettra de solliciter la chaîne « Eskual tele bista » pour une retransmission qui au-delà de la cérémonie culturelle permettra de valoriser ce riche Patrimoine auprès d'un large public d'Eskual Herria .

Un livret sur l'Abbaye et une campagne de visites :

Une date pour Lahonce et ses Amis avec la parution de ce livret « Abbaye de Lahonce – Sentinelle en terre de missions ». En première partie Michel Duvert éclaire sur la création de l'Ordre des Prémontrés en 1121 et l'importance de cette Abbaye dans le diocèse de Bayonne . Il décrit le rôle joué par les chanoines dans le développement économique et la christianisation du Labourd ainsi que dans la pérennisation de la langue basque. Dans la deuxième partie le conteur de l'Abbaye, M. Wojtyniak nous propose la visite de l'Abbatiale et de son site . Un parcours ponctué d'histoires et d'anecdotes réunies au cours des années qui nous font revivre différentes atmosphères traversées par l'Abbaye depuis sa création .

La lecture de « Sentinelle en terre de mission » est une découverte de l'Abbaye de Lahonce mais sera aussi , pour une visite sur place , un guide personnalisé (62 photos) et commenté (47pages) qui vient compléter le dispositif des visites estivales.

(Prix de vente 5 € - accueils Mairie de Lahonce et relai postal - site « abbaye lahonce les amis » +2€50 pour frais exp.)

Visites estivales :

• « Explications de l'Edifice et le village de Lahonce » tous les vendredis à 10h30 . Visite avec guide de l'office de tourisme. RV sur la Place. Du 9 juillet au 27 août – inscription Offices de tourisme ou Mairie - 6 €, gratuit moins de 14 ans.

• « Visite de l'Abbaye et découverte du site » tous les dimanches à 18h. Visite avec le conteur, passeur d'histoires, des Amis de l'Abbaye. RV sur le Fronton. Du 11 juillet au 19 septembre – sans réservation – participation libre restauration mobilière.

CATM.TOE

Comme chaque année, les anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et Théâtres d'Opérations Extérieures (CATM. TOE) et les veuves ont contribué très largement au maintien du devoir de mémoire par l'organisation et la représentation aux différentes cérémonies commémoratives avec les Drapeaux PG CATM et du Comité du souvenir notamment à la cérémonie du 11 novembre armistice de la guerre 14-18 où Roger LASSEGUETTE s'est vu remettre la Croix du Combattant par la députée Florence LASSERRE. Compte tenu des restrictions sanitaires la cérémonie du 8 mai, armistice de la guerre 39-45, s'est déroulée avec une assistance réduite et a permis au Président des PG CATM de LAHONCE, Louis PINAN, d'honorer nos porte-drapeaux, Roger LARAN VIGNAU de la palme argentée et Félix LARRE de l'étoile argentée. L'assemblée générale de la section qui se tient habituellement le 5 décembre a été annulée. Cependant ce jour de commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie a donné lieu, en comité restreint, à la lecture de l'ordre du jour , au recueillement et un dépôt de gerbe au monument aux morts. Notre section a malheureusement eu à déplorer les décès de nos amis Jean Paul LABARTHE détenteur de la Croix du combattant pour son séjour en Algérie et Pierre URRUTY, Chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du mérite pour sa carrière d'officier pilote de l'Armée de l'Air. Pour permettre de pérenniser le devoir de mémoire, en général et pour LAHONCE en particulier, et, pour nous aider dans cet esprit, tous volontaires, notamment les anciens OPEX, seraient les bienvenus pour étoffer notre section, particulièrement pour le port du drapeau. Merci.



GYMNASTIQUE ADOUR



L'association propose 5 cours par semaine, ainsi répartis :

- Pilates le lundi à 18 h 20
- Gymnastique le lundi à 19 h 10 et le mercredi à 20 h
- Yoga de Samara le mardi à 9 h
- Stretching le mercredi à 9 h

Toutes ces activités sont dispensées par des professeurs diplômés, et sont accessibles aux adultes (femmes et hommes), sportifs ou non, à partir de mi-septembre jusqu'à fin juin. Pour ceux qui souhaitent découvrir ces activités, un essai gratuit et sans engagement de 2 séances est proposé.

Encore une saison 2020 / 2021 très perturbée par la crise sanitaire, avec une impossibilité de suivre les cours en présentiel de mi-octobre jusqu'au 9 juin 2021 !

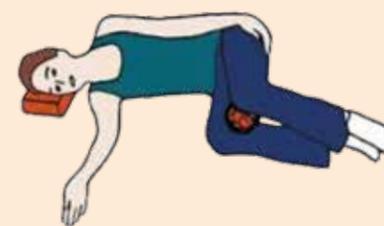
Malgré cela, tous les cours ont été maintenus en visio-conférence, et suivis par quelques adhérents fidèles.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association par mail à l'adresse : gymadour.lahonce@gmail.com

Vous pouvez également nous rencontrer : • au forum des associations qui se tiendra le samedi 4 septembre • avant ou après les cours.

L'association GYMNASTIQUE ADOUR vous souhaite un très bel été.

ASSOCIATION ART MOUVEMENT SANTE



NOS ATELIERS CORPORELS

Adulte – Spécial sénior – Enfant – Maman Bébé

L'association ART MOUVEMENT SANTE s'adresse à tous les publics et à tous les âges. Elle propose dans un cadre chaleureux et convivial, des activités éducatives, préventives, et de formation centrée sur la conscience corporelle dans le mouvement santé et l'expression dans la danse.

Reprise de nos activités : Lundi 20 septembre 2021 à Lahonce.

Cette rentrée 2021 fête les trente ans de l'association ART MOUVEMENT SANTE

Au programme de cette saison :

• Atelier adulte

La gymnastique holistique douce préventive et globale

Lundi – Mardi – Jeudi - hebdomadaire

Au programme : Relaxation-respiration / Conscience corporelle et mouvement santé / Mobilité et articulations / Souplesse et étirement / Posture et équilibre

- Contact 2021/2022 : ART MOUVEMENT SANTE

• Atelier spécial sénior (nouveau Lahonce)

Atelier équilibre de l'âge

Mardi hebdomadaire

Atelier réservé à 12 personnes de 60 ans et plus. Programme adapté à la prévention de la chute. Cet atelier « EQUILIBRES DE L'ÂGE » est gratuit. Il reçoit le soutien du Département des Pyrénées Atlantiques, de L'ARS (Agence Régionale de Santé) et de la commune de Lahonce. Deux professionnelles du mouvement et de la Santé assurent ensemble les ateliers EQUILIBRES DE L'ÂGE à Lahonce Sur inscription

Contact 2021/2022 : ART MOUVEMENT SANTE

• Atelier au féminin

Approche corporelle globale de la femme

Lundi – Jeudi

- Atelier « future maman »

- Atelier « le périnée » approche posturale globale Méthode Ehrenfried®

- Atelier massage et motricité libre 0 – 3ans – Parents bébé et professionnelles petite enfance

- Atelier « Le portage physiologique du bébé » Bien se porter pour porter bébé

Contact rentrée 2021/2022 : ART MOUVEMENT SANTE

• Atelier Danse et éveil corporel pour les enfants

Atelier Baby danse : 3-5 ans

Atelier danse contemporaine : 6-10 ans

Lundi hebdomadaire après l'école

Une pédagogie qui stimule à travers l'apprentissage de la danse la créativité et l'expression corporelle, qui développe les capacités artistiques et psycho corporelles de chaque enfant, qui fait évoluer l'enfant dans l'apprentissage du langage corporel par la danse.

Contact rentrée 2021/2022 : ART MOUVEMENT SANTE

ART MOUVEMENT SANTE - TEL : 06.82.17.69.43

E MAIL : artmouvementsante@orange.fr

Lieu des ateliers

684 route de l'abbaye- Salle SETOAIN 1^{er} étage – Lahonce

Pour en savoir plus afgh@gmail.com/

www.gym-drehrenfried.fr/youtu.be/EC6=ONTrX80



PATCHWORK



Après une année de patch presque inexistante à cause du covid nous espérons que la rentrée 2021 se fera sous de meilleurs auspices.

Donc, si tout va bien nous reprendrons nos cours le 20/9, suffisamment tôt pour préparer l'exposition de nos ouvrages qui aurait dû avoir lieu en mars dernier et que nous aimerions faire les 8,9,10/10, en fonction des circonstances à cette date. Nous nous retrouvons, dans une ambiance très conviviale, tous les lundis AM hors vacances scolaires de 14h. à 17h. De plus une fois par mois celles qui le veulent participent au nouveau thème proposé, et ce jour-là chacune apporte son repas et nous commençons à 11h.

Le 4/9 nous serons au forum des associations ,pour donner, si besoin, de plus amples renseignements à celles qui seraient intéressées, et c'est avec plaisir que nous les accueillerons si elles veulent rejoindre notre petite équipe.

CLUB CANIN

Vous venez d'accueillir un chiot ou un chien adulte chez vous ? Vous souhaitez éduquer votre compagnon dans le jeu et la bonne humeur ?

Ou vous cherchez une activité à pratiquer en famille avec votre compagnon à 4 pattes ?



Le CCPB est là pour vous. Nos cours du samedi matin s'adressent à tous les âges, toutes les races de chiens et à leurs maîtres, il y en a forcément un qui vous correspond. Venez en famille partager un moment de jeu et d'éducation positive.

Découvrez et pratiquez l'agility et le hooper, ces sports qui allient complicité et éducation.

Venez découvrir l'agility et encourager des équipes venues des quatre coins de France lors du concours que nous organisons, le dimanche 10 octobre 2021.

Renseignements sur notre site internet : www.cercle-cynophile.com, sur notre page facebook : CCPB Lahonce, ou par téléphone : 06 10 63 33 54.

HARLEY-DAVIDSON CLUB KATUAK BELTZAK



Nous sommes une jeune association, regroupant des amoureux de motos Harley-Davidson.

Nous sommes affiliés à la fédération des Harley-Davidson Clubs de France (composée de 41 clubs disséminés aux 4 coins de France) elle-même intégrée à la fédération Europe.

Nos plaisirs restent simples : partager notre passion de la moto, participer aux Week-end de nos amis de différents clubs et on l'espère bientôt pouvoir les accueillir sur notre commune pour leur faire découvrir à notre tour notre belle région et nos traditions.

Cette année particulière avec la crise de la covid mais grâce aux allègements sanitaires, nous avons prévu de monter en Normandie au mois de juillet, aller dans l'Aube au mois d'août, traverser la frontière et filer du côté catalan en dessous de Barcelone pour un week-end en septembre et terminer l'année à Perpignan en participant à l'assemblée générale de notre fédération.

PINCEAUX, CHEVALETS ET BONNE HUMEUR

Les cours d'aquarelle de l'association avaient lieu 2 fois par semaine à la Mairie de Lahonce, salle du Couvent.

Malgré leur interruption en présentiel, Marie-Ange Amorena, l'artiste peintre qui dirige l'atelier, a proposé aux adhérents de travailler à leur domicile.

Chaque semaine, tous les élèves recevaient par mail, sous forme de tuto, une nouvelle aquarelle à réaliser :

4 photos suivaient le fil de la réalisation du sujet peint par Marie-Ange, et à cela, était joint le déroulé explicatif de la construction, choix des peintures, méthode à utiliser...

Ainsi, 19 tableaux sont venus compléter les premières réalisations de l'année.

Tous les adhérents de l'Association remercient chaleureusement Marie-Ange pour son implication passionnée.

Bien sûr, cette activité haute en couleur reprendra en septembre 2021.



Bienvenue à vous tous, futurs Aquarellistes.

Contact : aquarellelahonce@outlook.fr

ARDANAVY FC

La crise du Covid 19 a mis à l'arrêt de nombreuses associations. Les différents protocoles mis en place par la FFF, la ligue et le district ont permis à l'Ardanavy FC de poursuivre son activité durant cette période.

Nos jeunes et moins jeunes ont donc pu poursuivre la pratique de leur sport favori en extérieur malgré l'absence de compétition. Ceci a permis à chacun de s'aérer le corps et l'esprit.

Grâce à l'implication et à l'adaptation des éducateurs, le club a pu proposer des entraînements tout au long de la saison et également pendant les vacances.

Nous avons aussi pu organiser 2 stages de foot en octobre et avril et proposer la découverte du Golf Foot.

Tout cela bien évidemment en respectant les gestes barrières et les protocoles sanitaires. La fin de saison a permis à nos jeunes de faire des tournois et à nos seniors des matchs amicaux,

Nous ne sommes pas encore en mesure de vous donner les dates et modalités de reprise pour Septembre 2021 mais tous les garçons et filles à partir de 6 ans (né-es en 2016) seront les bienvenus pour partager la même passion, avec en point de mire la Coupe du Monde 2022.

En espérant vous retrouver nombreux aux bords des terrains. Portez-vous bien.

Aupa Ardanavy FC - Aupa Les Bleus

Renseignements : Hervé LABARTA – Responsable Sportif – 07.71.56.51.50



TRUKATRI



Après une année 2020 entre parenthèse, le 13 juin dernier s'est tenue notre Assemblée Générale, avec l'envie et la joie de se retrouver, de partager un bon moment et

de mettre en place ensemble des projets qui ont du sens.

Après l'ouverture de la séance par Benjamin dit « Le Prez », un point a été fait sur les activités conduites au cours des derniers mois : les sacs à baguettes et les sacs à pains réalisés en partenariat avec la boulangerie du village pour réduire nos déchets du quotidien, le rafraîchissement de la boîte à don toujours aussi fréquentée, la boîte à graines où les jardiniers déposent et récupèrent de précieuses semences, les jardins familiaux qui réunissent plusieurs familles autour de la pratique du jardinage, les vacances apprenantes organisées l'été dernier pour les enfants du centre de loisirs, la bourse aux plantes qui a rassemblé encore plus de monde et qui a été enrichi par des ateliers, etc...



Cette Assemblée Générale a été surtout l'occasion d'échanger sur les actions futures et de faire travailler nos méninges... mais pas que ! L'ambiance était aussi estivale et festive.

La consommation, la réduction des déchets et des gaspillages quels qu'ils soient, le respect de la nature et de l'humain sont des thèmes qui nous tiennent à cœur.

Aussi le temps d'une matinée, un « Repair Café » sera organisé en septembre. Késako ? Votre ordinateur ne répond plus ? Votre grille-pain est fatigué ? Votre vélo déraille ? Vous songez à les jeter ?

Des bénévoles vous aideront à apprendre à les réparer !

Dernière info : un marché de Noël est en préparation, à la sauce Trukatu, basé sur le troc (échange de biens ou de services entre individus qui ne nécessite pas l'intervention de monnaie). C'est économique, créatif, écologique et partageur ! Si vous êtes intéressés pour participer à la mise en oeuvre d'une de ces actions, faites-le nous savoir !

Contactez-nous, adhérez et venez partager avec nous. Ensemble c'est bien !

Contact : trukatulehunte@gmail.com

Patricia : 06.47.06.96.02

Vous pouvez aussi consulter notre page Facebook Trukatu Lehunte

ALAYA COURS ET STAGES DE QI GONG



L'association Alaya propose 2 cours hebdomadaires et des stages de Qi gong à Lahonce à la salle Setoain (près de la mairie) ; si la météo le permet, nous pratiquons dans le magnifique cadre du cloître de l'abbaye.

Les cours ont lieu le jeudi de 19h à 20h15 et le vendredi de 9h15 à 10h30.

Le qi gong favorise l'harmonisation entre le corps et l'esprit. Les mouvements sont souples et lents et permettent de mobiliser consciemment la circulation du qi (énergie) au lieu de se laisser dominer par des crispations involontaires liées au stress ; ils favorisent le relâchement des tensions musculaires, étirent et tonifient les muscles, calment le cœur, évacuent la fatigue physique et mentale ainsi que le stress, renforcent les articulations en les assouplissant ; le Qi gong étant une des branches de la médecine traditionnelle Chinoise, sa pratique régulière améliore le fonctionnement des organes et joue un rôle très bénéfique sur le système immunitaire. La pratique du Qi gong permet à chacun d'acquérir une meilleure connaissance de soi.

Pour plus de renseignements, vous pouvez visiter le site de l'association : taper : « qi gong alaya google sites » - ou bien appeler l'enseignante : 06 14 66 64 92



ADOUR PLAISANCE



Après une année covid sauvée des eaux, l'équipe du Club Adour Plaisance vous accueille cette année du lundi 12 juillet au vendredi 20 août.

Les stages de voile pourront se dérouler suivant 2 créneaux horaires. Vous aurez le choix entre celui du matin (de 9h45 à 11h45) ou celui du soir (de 16h00 à 18h00) selon les disponibilités. Les créneaux de l'après midi étant réservés aux collectivités et centre de loisirs.

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter par téléphone au 05 59 31 61 33 ou par mail à l'adresse clubadourplaisance@hotmail.fr

PLAISANCIERS LAHONÇAIS

Les activités de l'Association des Plaisanciers Lahonçais ont repris ce dimanche 13 Juin par un concours de boules.

Ce 1er concours de boules organisé par l'équipe d'animation s'est déroulé sous un soleil de plomb et dans une ambiance joyeuse et festive.

L'organisation a permis aux 12 équipes en compétition de jouer un minimum de trois rencontres voir plus pour les finalistes et vainqueurs.

Le pique-nique s'est tenu comme prévu en mode « Auberge Espagnole » et a permis de goûter les talents culinaires de chacun.

La journée s'est terminée par la traditionnelle remise des prix aux finalistes et vainqueurs sous les applaudissements des participants.

Les prochaines dates à retenir...

Dimanche 8 Août : Pique-nique en bateau sur l'Adour

Dimanche 22 Août : Concours de Pêche sur L'Adour

Samedi 4 Septembre : Soirée Bowling Star de Bayonne

Dimanche 17 Octobre : Sortie Cidrerie en bus.

WK du 6/7 Septembre : Au coeur de la RIOJA a la GUARDIA LOGRONO



ASSOCIATION MUSICALE DU VAL D'ADOUR



Cette année (2020/2021), le nombre d'élèves est constant. Nous avons actuellement une soixantaine d'élèves (enfants, adolescents et adultes).

Nous proposons des cours d'éveil musical (à partir de la grande section de maternelle) et de solfège le mercredi après-midi : 1 cours d'éveil musical et 4 cours enfants par niveau. Cette année pas de cours de solfège pour adultes (pas d'élèves).

Les autres jours de la semaine cours d'instruments : Batterie (mardi), Clarinette (samedi), Guitare (mercredi), Piano (lundi, mercredi et jeudi), Saxophone (samedi), Trompette (mardi). Les cours de solfège sont collectifs, 1 heure par semaine et les cours d'instruments sont particuliers, 1/2 heure par semaine et sont donnés par des professeurs diplômés (Diplôme d'état et/ou conservatoire).

Des auditions de la classe guitare ont eu lieu en cours d'année. Cette année, à cause du Covid19, nous avons mis en place des cours par Internet lors des confinements et couvre-feux successifs mais l'activité orchestre musique actuelle, qui permet aux élèves de jouer en groupe n'a pu avoir lieu. Aussi à cause du Covid19 nous n'avons pas pu participer aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

La fête de fin d'année / audition des élèves a eu lieu le dimanche 13 juin dans la salle Kiroldégi à Lahonce. Cette audition ouverte à tous a permis d'écouter, devant un public venu en nombre, la plupart des élèves seuls ou en groupe et a été suivie de la remise des diplômes à chaque élève.

Dates de la prochaine rentrée (2021/2022).

Réunion d'information : mercredi 15 septembre 2021 à 18h30.

Inscriptions : du lundi 20 au vendredi 25 septembre 2021 de 18h à 19h, salle de musique à Lahonce.

Début des cours le lundi 27 septembre 2021

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler Serge Milhé : 06.76.95.07.30

TTIRRITAK

Bonjour à tous !

Nous attendions depuis de longs mois...

Et Enfin !

Depuis le dimanche 23 mai 2021, nous dansons MUTXIKO, à partir de 11 heures sur le site Bilgunea (dehors et masqués bien entendu !) avec l'accord de notre mairie .

Et depuis le 3 juin , nous avons repris nos horaires de répétitions les lundis à partir de 19heures (grâce au couvre feu à 23heures !).

Nous avons des spectacles à assurer dans les Landes les vendredis 9 juillet et vendredis 13 août à Seignosse plage !

Nous serons à Mougerre pour le vide-greniers prévu le dimanche 18 juillet à partir de 11h30 pour apéro - paella avec les dames de la section MUTXIKO de l'amicale laïque haizondoan . MUTXIKO ouverts à tous !

Nous retournons dans les Landes pour les fêtes d'Angresse , le dimanche 25 juillet pour un défilé dans le village à partir de 17h30 et animation MUTXIKO à 19h.

Tous les dimanches de juillet, sont organisés des MUTXIKO à Bastida (Labastide Clairence) sur le fronton à partir de 10h30 avec le groupe Esperantza (sono TTIRRITAK et xofi !)

Nous attendons la réponse de la ville de Baiona , pour animer ses rues le samedi 31 juillet dans le cadre du « Tradi-bayonne » ou le dimanche 1^{er} août pour les

« Non fêtes de Bayonne » avec les danseurs d'Angresse ! Avec parcours bien défini par la mairie et seulement en matinée !

Les journées du patrimoine de Lahonce sont programmées les samedi 18 et dimanche 19 septembre 2021 : nous nous y produisons !

Pour toutes ces interventions « MUTXIKO », TTIRRITAK Elkarte sera accompagné par les txistulari de Bayonne JO TXISTUA !

La « reprise » années 2021-2022 est prévue le lundi 4 octobre 2021 pour les inscriptions à 19h à la salle Bilgunea .

Et nous espérons nous retrouver « normalement » tout le long de l'année !

Nous croisons les doigts !

Bel été à tous !!!!



Contacts : 05 59 31 66 34 Maryvonne / 06 81 03 88 92 Jean - tchiki.laurent@gmail.com

ATXIK ETA SEGI



Comme toutes les associations, ATXIK ETA SEGI, club des aînés de Lahonce a été touché par les restrictions dues au COVID.

Nous avons repris nos activités par l'Assemblée Générale, le 12 juin 2021.

Nous avons programmé un repas « cochon de lait » le 5 juillet, après le déconfinement sur le site d'Arbéou, pour bien nous retrouver.

Les jeux de cartes et autre jeux ludiques ont repris à la salle Bilgunea le lundi après-midi ainsi que la pétanque (en fonction du temps).

Manifestations prévues pour le second semestre 2021 :

- jeudi 2 septembre : sortie dans les Landes.

- lundi 6 septembre : repas champêtre au lac d'Arbeou.

- dimanche 26 septembre : grand loto ouvert à tous à la grande salle Kiroldégu.

- samedi 2 octobre : sortie cabaret à Mezos.

- vendredi 22 octobre : concours de belote à Kiroldégu.

- mardi 9 novembre : sortie cidrerie, pour terminer l'année joyeusement.

Nous n'oublions pas notre section Espagnol, qui poursuit son activité. Pour s'inscrire, se mettre en rapport avec ANA au 06 86 34 18 42

Les personnes qui désirent adhérer à notre association, peuvent joindre notre Président Jean Marie Saldiboure par téléphone, au 05 59 31 65 84 ou au 06 80 04 48 76.

Bonne lecture.

HIK HASI

Hik Hasi, association qui œuvre pour la promotion de la langue basque a repris ses activités

début octobre 2020 avec malheureusement une seule des activités : les cours d'euskara en deux niveaux de cours.

Les chanteurs ont quant à eux patienté fin Mai 2021 pour se retrouver tout en respectant les consignes de sécurité.

Les cours de basque : nous devons tout particulièrement féliciter les élèves, qui malgré des conditions pas toujours évidentes ont suivi les cours assidument. Les cours se sont déroulés à Lahonce suivant les consignes de la sous-préfecture. Il y a malgré tout eu une période durant laquelle toutes les salles municipales étant fermées AEK nous a gentiment hébergés à Bayonne. Haize nouvelle irakaslak à Lahonce était aux commandes et elle semble avoir fait l'unanimité tant par sa gentillesse que par sa pédagogie. Souhaitons qu'elle reste parmi nous encore l'année prochaine.

Le chant : seulement 3 répétitions donc pour cette année. Elles auront tout de même permis aux chanteurs de se retrouver avec plaisir et à Jean Marie Iribarren de prendre ses marques pour prendre le relais de Pierre Guillemotonia. A noter que cette année deux guitaristes et un nouvel accordéoniste sont arrivés pour animer les répétitions. Tout le monde est prêt pour Octobre.

Ne voulant porter la poisse à personne nous ne parlerons pas des différents projets dans les cartons mais espérons simplement que la situation sanitaire nous permette de les réaliser.

Si vous êtes intéressés par nos activités qui reprendront début Octobre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous :

Kako DABBADIE : 05.59.31.72.33.

Martine CHARRON : 05.59.31.55.49.

Guk Euskaraz, Zuk zergaitik ez ?

TROUP'ADOUR

Depuis l'année dernière, l'association Troup'Adour, a du, comme beaucoup d'autres associations, s'organiser en fonction de la crise sanitaire de la Covid-19 et des mesures gouvernementales imposées.

En 2020, et grâce à une mobilisation importante de nos adhérents et de nos bénévoles, nous avons réussi à reprogrammer notre comédie musicale intitulée « Bienvenue chez nous » au mois de septembre (au lieu du mois de juin). Pour notre plus grande fierté, ce spectacle avait attiré plus de 500 personnes dans la salle Kiroldegi. Jamais nous avons reçu autant de ferveur lors d'un spectacle. Aussi, à la suite de



cette représentation, nous avons enregistré une importante hausse des inscriptions (+30) pour l'année 2020/2021.

Malheureusement, nous n'avons pas pu profiter longtemps de cet engouement puisque depuis la rentrée du mois d'Octobre et jusqu'à ce jour, nous n'avons pu proposer qu'une dizaine de répétitions à nos 110 adhérents du fait du confinement de fin d'année, et des restrictions de la sous-préfecture. De ce fait, nous n'avons pas pu préparer convenablement notre comédie musicale 2021 prévue ce 19 juin dernier, et avons préféré l'annuler pour la reporter en 2022.

Pour la rentrée 2021/2022, déjà plus de 70 inscriptions sont enregistrées, essentiellement des adhérents de l'année dernière.

Le 1er juillet, les inscriptions ouvrent au public.

Pour rappel, notre école de spectacle propose 3 ateliers de chant (6/8 ans ; 9/14 ans ; Adultes) et 7 ateliers de danse (3/5 ans ; 6/7 ans ; 8/9 ans ; 10/13 ans ; 11/14 ans ; Adultes débutants/intermédiaires ; Adultes avancés).

Si vous souhaitez intégrer notre école de spectacle, ou encore obtenir des renseignements, vous pouvez nous contacter au 06.34.23.04.36 ou bien via l'adresse mail troupadour64990@gmail.com ou encore via notre page facebook Troup'Adour. Nous serons également présents à l'occasion du forum des associations de la commune de Lahonce qui devrait avoir lieu début septembre (date communiquée ultérieurement par la Mairie).

Bel été à tous, et à l'année prochaine ! L'équipe de Troup'Adour

INCIVILITÉS

Élimination des déchets verts (art. 84)

Déchets verts, résidus de tontes et d'élagage : nous rappelons qu'il est strictement interdit de se débarrasser de ces déchets sur des parcelles publiques ou privées, de les brûler à l'air libre, tout d'abord par simple respect de la propriété d'autrui. Outre l'aspect esthétique, ces dépôts sauvages sont également susceptibles d'introduire ou diffuser des espèces végétales indésirables qu'il sera par la suite impossible d'éradiquer.

- La commune dispose d'une déchetterie où chacun peut les apporter, les mardi, jeudi et samedi.

- De plus, la commune met à la disposition des particuliers une benne qui sera ensuite acheminée à la déchetterie, gratuitement pour la première utilisation annuelle (accueil de la mairie ou atelier municipal).

- Les déchets peuvent être mis en attente en bord de route ou de chemin, jusqu'à la mise à disposition de la benne, à condition que cela ne gêne pas la circulation routière ou piétonnière.



Nous rappelons aussi que les chiens doivent être tenus en laisse, sous peine de verbalisation.

Vandalisme

Notre équipe d'agents municipaux a travaillé d'arrache pied pour embellir la commune : aménagement des ronds-points, plantation de massifs, jardinières. Cependant, nous tenons à déplorer les actes de vol et de vandalisme de plus en plus fréquents qui ont lieu sur la commune.

Pour exemple, le rond point de Naguile qui se retrouve régulièrement dépouillé de ses plantations, des arbres volés autour du lac, des murs tagués, du mobilier abîmé... Nous souhaitons vivement que cessent ces incivilités sous peine de poursuites.



Agenda Noiz, zer

AOÛT 2021

Samedi 28 août 2021 : Fête de l'été organisée par les ALSH

SEPTEMBRE 2021

Samedi 4 septembre 2021 : Forum des associations.

Samedi 18, dimanche 19 septembre 2021 : Journées du Patrimoine organisées par Les Amis de l'Abbaye

Dimanche 26 septembre 2021 : Loto organisé par ATXIK ETA SEGI

OCTOBRE 2021

Vendredi 8, samedi 9 octobre 2021 : Exposition Patchwork organisée par Patchwork Lahonce

Du lundi 11 au dimanche 17 octobre 2021 : Semaine Plan Climat

Vendredi 22 octobre 2021 : Concours de belote organisé par ATXIK ETA SEGI

Dimanche 24 octobre 2021 : Vide Grenier organisé par l'Espace Jeunes

Samedi 30 octobre 2021 : Forum Octobre Rose

DECEMBRE 2021

Samedi 4 décembre 2021 : Téléthon

CCAS

Des paniers alimentaires gratuits pour les jeunes de 15 à 30 ans en difficulté

La Région Nouvelle-Aquitaine met en place des distributions de paniers alimentaires pour les jeunes de 15 à 30 ans en difficulté. Ces paniers contenant de la nourriture et des produits d'hygiène sont disponibles sur tout le territoire néo-aquitains grâce à un réseau de distribution s'appuyant sur les associations locales et notamment les Centres Communaux d'Action Sociale.

• Vous êtes étudiant (en étude post bac) et vous êtes en difficulté :

Vous pouvez être aidés et notamment bénéficier chaque semaine d'un colis alimentaire préparé par la Banque Alimentaire. Pour en bénéficier et être accompagné, prenez rendez-vous avec une assistante sociale du Crous (mesrdv.etudiant.gouv.fr).

Remplissez le formulaire de demande de panier Territoire du Pays Basque sur le site : <https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/actualite/covid-19-des-paniers-alimentaires-gratuits-pour-les-15-30-ans>

Tous les 15 jours, la Banque Alimentaire réceptionnera votre colis et le remettra à votre CCAS qui vous contactera pour le récupérer (le vendredi midi tous les 15 jours).



De mi-juillet à mi-octobre

PLAN VÉLO 64 CHANTIER

Le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques investit !

Nouvelle piste cyclable à Mouguerre et à Lahonce.

3 mois de travaux

2 km d'aménagements

Vélo Route

Le Conseil Départemental souhaite contribuer au développement des déplacements à vélo sur son territoire en mettant en place des infrastructures adaptées et garantissant la sécurité de ses usagers.

Un nouveau chantier de piste cyclable à Mouguerre et à Lahonce a débuté : pour vous cyclistes, ce nouveau tronçon assure la continuité sécurisée de votre itinéraire. Il permet de relier Bayonne aux zones d'activités de Mouguerre et de Lahonce.

Pour une balade, un week-end ou des vacances à vélo, vous pourrez profiter des bords de l'Adour et même rejoindre Pau puis la Méditerranée en suivant la Véloroute 81.

Pour plus d'information : inforoute.le64.fr
le 64.fr

UN NOUVEL AGENT A INTÉGRÉ LA COMMUNE DE LAHONCE



Valérie LECHÊNE a intégré la commune de Lahonce comme agent administratif en charge de l'accueil et du secrétariat général. Nous lui souhaitons la bienvenue.

A noter Gogoan hartzeko

Numéros essentiels

Ecole : 05 59 31 51 54

Cantine - garderie : 05 59 31 62 44

Pompiers : 18

Gendarmerie : 05 59 42 53 10

Agence Postale : 05 59 55 51 35

Du lundi au samedi de 8h45 à 12h15

DÉCHETTERIE : 05 59 42 02 07

Route de l'Abbaye - CD 161 (à proximité du PN 348)

Mardi - jeudi - samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Transports

Les horaires des transports sont disponibles sur le site www.CG64.fr

Transports inter urbains :

<https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre/se-deplacer/les-transports-inter-urbains>

Transports scolaires :

<https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre/se-deplacer/le-transport-scolaire>
05 59 44 77 77

Conciliateur de justice

M. Dominique BOUCHE

M. Jacques TILLIER

Appeler la mairie de Saint Pierre d'Irube pour rendez-vous
tél : 05 59 44 15 27

Assistante sociale :

Appeler la Maison de la Solidarité Départementale d'Ustaritz
au 05 59 50 62 62. L'assistante sociale se déplacera en
mairie de Lahonce pour vous recevoir.

CCAS

Portage de repas, complémentaire santé

• CCAS St Pierre d'Irube : tél : 05 59 44 03 53

Aides ménagères mandataire / prestataire

• Mairie de Lahonce : tél : 05 59 31 55 10

LOCATION TABLES ET CHAISES

Contacteur Damien au 06 34 07 32 58

CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE

SUD OUEST :

Fabienne Gorostegui

tél : 06 98 81 84 62

Mail : corresp.lahonce@hotmail.fr

RADIO GURE IRRATIA :

Pierre Guillemotomia

383, rue du Pressoir - 64990 LAHONCE

Mail : regine-higoa@wanadoo.fr

Horaires d'intervention à Gure Irratia. Le point info de
Lahonce est diffusé un jeudi sur deux.

Diffusion aux alentours de 9h10. (106.6 FM)

LA SEMAINE DU PAYS BASQUE :

tél : 05 59 58 05 05

Horaires

MAIRIE : 05 59 31 55 10

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30

et de 13h30 à 18h

Pour prendre rendez-vous avec Mr le Maire

ou ses adjoints, téléphonez au secrétariat

E-mail : contact@lahonce.fr



Trinquet de Lahonce

Le trinquet de Lahonce est à nouveau ouvert. De plus, cette année, le tournoi de pelote organisé par l'association Lehunztarrak n'aura pas lieu et les créneaux resteront disponibles toute l'année 2021.

Si un horaire vous intéresse, d'une manière ponctuelle ou pour une plus longue durée, merci de contacter la mairie au 05 59 31 55 10

Tarifs: 12 € l'heure et 16 € à partir de 18 h et le samedi matin.



	TRINQUET						
	16 € l'heure			12 € l'heure			
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
9h à 10h							
10h à 11h							
11h à 12h							
12h à 13h							
13h à 14h							
14h à 15h							
15h à 16h							
16h à 17h							
17h à 18h							
18h à 19h							
19h à 20h							
20h à 21h							
21h à 22h							

■ créneau occupé

● La Gazette de Lahonce Lehuntzeko kazeta

Naissances

BOUILLON Jules Jean Jacques 17/12/2020

GARCIA d'ARCANGUES Roxane Janine Véronique

Michèle Carreno 25/12/2020

LIEVREMONT Clémentine Irène Sandrine 08/01/2021

FLAMANT Léni Georges Jean 10/01/2021

GENDRE Kélya Lydie Justine 14/01/2021

DARRIEUSSECQ Martin 15/01/2021

GONÇALVES PERRIER Tao Alex Junior 19/03/2021

TISNÉ Oihan Luken Alessio 13/04/2021

PÉREZ DARMANDIEU Rafael Juan 29/04/2021

RICOUR-DUMAS Paule Elisabeth Marie 29/04/2021

CÉLAN Gabi 09/06/2021

DE FREITAS Tao 27/06/2021

Mariages

LAXALT Gillen et FICHOT Mélanie 29/05/2021

BURLADA Patrick et MANENTE Isabelle Marie 29/05/2021

Décès

BARRIER Nicole 05/12/2020

ELIZAGOYEN LIZASOAIN Maria Guadalupe 20/01/2021

VIEVILLE Thérèse 02/02/2021

COSTEMALE Michel Jean Marie 31/03/2021

BAULT Didier Georges 04/04/2021

PÉCASTAINGS Alain 02/05/2021

MAHLEB Mohamed 07/05/2021

URRUTY Pierre André 21/05/2021

TESTUD Lucienne Geneviève 01/06/2021

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

En une année de présence, la nouvelle équipe en place nous a réservé quelques belles surprises. Après avoir obtenu votre approbation en se présentant avec une équipe sans étiquette, voilà que notre Maire est remplaçant sur la liste de l'équipe EH BAI (parti basque) aux élections départementales. Pourquoi ce changement ? Était-ce prémédité ? Est-ce une bonne direction à prendre pour la commune ? Nous nous demandons quels vont être les impacts sur la politique menée dans notre village. En effet, avec cette étiquette, Lahonce devient un village se voulant protectionniste du Pays Basque par son équipe municipale majoritaire. Nous sommes nous aussi amoureux de notre région et de notre village, même si, comme dans l'équipe dirigeante, nous ne sommes pas tous nés au Pays Basque.

Aviez-vous vraiment souhaité cette orientation au moment du vote ?

Immobilier

Démarche surprenante de la part de notre Maire qui a manifesté contre les agences immobilières vendant des biens aux « Parisiens » : pourquoi cette action maintenant, est-ce dû à sa nouvelle adhésion à EH BAI ? Quel va être l'impact pour notre village ? Quelle démarche va être mise en place pour/contre les personnes qui souhaitent vendre leur maison ? Va-t-on pouvoir venir habiter à Lahonce ? Lui-même venant d'une autre région, comme beaucoup d'entre nous, il a bien fallu qu'il emménage au Pays Basque pour devenir un jour Maire de la commune. Pourquoi voudrait-il maintenant empêcher d'autres personnes de faire comme lui ? Essayons plutôt de favoriser au maximum l'accessibilité à la propriété ou à la location des jeunes nés au Pays Basque en leur apportant des aides locales notamment dans tous les projets de constructions faits sur la commune.

Ecologie

Quelles sont leurs propositions concrètes en termes d'équipements des bâtiments publics en panneaux photovoltaïques, de véhicules électriques employés par nos services municipaux, de vélos (électriques ou non) à disposition de la population pour se promener sur la future vélo route ? Qu'en est-il de la présentation des coûts de consommation de nos bâtiments publics et des projets d'économie d'énergie correspondant à réaliser ? L'écologie est l'affaire de tous et pas simplement une étiquette politique.

Vie associative

Lors de la commission pour l'attribution des subventions aux associations, notre Maire a proposé d'octroyer une subvention à 2 associations avec une orientation basque en l'occurrence non lahonçaises : une pour contribuer au financement de séjours immersifs basques alors que l'espace jeune fonctionne bien et propose déjà des séjours, et une autre pour aider les familles des prisonniers basques. Dans les 2 cas il a essuyé la désapprobation des personnes présentes, nous avons quand même attribué 200€ pour les séjours immersifs alors que le Maire souhaitait attribuer beaucoup plus.

De nouveau, nous pouvons voir l'impact de sa mouvance sur la vie du village.

Notre commune compte à ce jour 37 associations. Un effort sur les infrastructures sportives devrait être fait, des locaux mis à disposition des associations, la répartition des subventions mieux calculée.

Bien vivre

Nous sommes intervenus lors des conseils municipaux à plusieurs reprises concernant certains désagréments dont se plaignent les Lahonçais depuis des années : chiens errants ou sans laisse, incivilités dans la commune (feux individuels de déchets végétaux, non-respect des jours et horaires autorisés pour les travaux de bricolage et de jardinage, déchets jetés en pleine nature, etc.), auxquels se sont récemment ajoutés des problèmes de voisinage autour des jardins privés. Nous soutenons notre idée d'avoir recours à un garde champêtre intercommunal, une solution à étudier pour le bien-être de tous.

Enfin, nous regrettons que certains artisans présents sur la commune aient été oubliés dans le dernier bulletin municipal, et notamment Christian L., notre maraîcher sur l'île de Lahonce.

Comme vous pouvez le lire, entre les beaux discours des élections et la réalité, il y a un énorme delta qui est inquiétant. A quand le prochain changement de direction ?

N'hésitez pas à venir vers nous, nous serons vos porte-paroles.